

## **Cours N° 3 : le contact des langues**

**Objectif :** les étudiants prendront connaissance des langues composites qui naissent d'un contact purement occasionnel de deux ou plusieurs langues, que se soit pour des raisons commerciales et pour des besoins de communication ou bien en raison de l'esclavage des noirs d'Afrique. Ce contact produit également l'utilisation dans un même discours de plus de deux langues.

### **Contenu :**

- Phénomènes dus au contact des langues
- Les langues composites (hybrides)
- L'alternance codique et l'emprunt

## **1. Les langues hybrides (composites)**

**1.1. Les sabirs :** ce sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire limité ; ce sont des langues composites nées du contact de deux ou de plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre, notamment dans les transactions commerciales. Le sabir est caractérisé par une structure grammaticale assez pauvre et un vocabulaire très réduit.

**1.2. Les pidgins :** le pidgin est une langue seconde née du contact de langues européennes avec diverses langues d'Asie et d'Afrique afin de permettre l'intercompréhension de communautés de langues différentes. Le système du pidgin est plus complexe que celui du sabir, son vocabulaire est assez riche, couvrant de nombreuses activités.

**1.3. Les créoles :** les créoles sont des sabirs ou des pidgins qui, pour des raisons diverses, d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toutes une communauté.

## **2. L'alternance codique et l'emprunt :**

### **2.1. Terminologie**

Le terme d'alternance codique rend compte d'un grand nombre de terminologies du fait de la complexité de chaque situation observée et/ou étudiée sous des angles divers. Nous avons en français : alternance de langues, alternances codique, mélange de langues, mélange codique, marques transcodiques, incorporation (Boyd, Anderson et Thornell, 1991), bouée transcodique, structures mixtes (Canut, 2002), etc., et en anglais : code-switching, code-mixing,

language alternation, intra- sentential code switching, inter-sentential code switching, extra-sentential code switching, odd switching (Gardner-Chloros, 1991), tag-switching, situationnel switching et metaphorical switching (Blom & Gumperz, 1972), conversational switching (Gumperz, 1989b), language mixing (Auer, 1999), emblematic switching (Milroy & Muysken, 1995), fluent code-switching (ou skilled code-switching)/flagged switching (Poplack, 1988b), etc.

Pour Dubois (1973 : 188), « *il y a **emprunt** linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents* ».

**L'alternance codique** peut se définir comme une des caractéristiques du comportement des bilingues qui « *exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre, ou en les mélangeant de différentes manières* » (Winford, 2003 : 101).

Dans les recherches anglo-américaines, ce phénomène est relié aux domaines du bilinguisme et de la linguistique du contact, tandis qu'en France « *ce champ d'analyse est apparu bien plus tardivement et s'est développé tant dans des perspectives sociolinguistiques, interculturelles ou didactiques que linguistiques* » (Canut, 2002 : 9)

Les définitions de l'alternance qui servent le plus souvent de référence sont : celle de Gumperz (1989a), celle de Heller (1988 : 1), celle de Auer (1984 : 1), celle de Myers-Scotton (1993) et celle de Milroy et Muysken (1995 : 7).

« *L'alternance codique, par définition, est l'usage alternatif de deux codes dans une conversation. Une telle définition peut signifier d'une manière générale et avec beaucoup de réserves, qu'il s'agit de conversations bilingues* » (Gumperz, 1972 ; 1982 ; 1989a).

**L'alternance codique** dans la conversation peut se définir avec Gumperz (1989a : 57) comme : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous- systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent*».

Les locuteurs sont inconscients de l'alternance codique car l'objectif principal est l'intercompréhension.

À l'instar de Gumperz (1989a), Poplack (1990 : 37) définit l'alternance codique

comme : « *la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique)* ».

« *Cela peut concerner aussi bien une phrase qu'une partie d'une phrase, pourvu que les énoncés alternés répondent aux normes : syntaxique, morphologique et phonologique de l'une des deux langues* » (Poplack, 1988a : 22).

Désignée du point de vue linguistique, l'alternance peut toucher aussi bien la structure syntaxique au niveau **intraphrastique**, que les niveaux morphologique et phonologique au niveau **extraphrastique**. Poplack (1988a : 23) affirme aussi que : « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* ».

Pour Cummins, (1979), un bilingue n'est considéré comme compétent que s'il possède une capacité égale et parfaite dans les deux langues de son répertoire.

Pour Haugen (1950 : 211), le mélange codique ne peut pas exister : « *l'introduction d'éléments d'une langue dans une autre langue signifie un passage à l'autre langue, et pas un mélange des deux* » (ce qui constituerait une anomalie selon lui). Il précise aussi que l'introduction d'éléments d'une langue dans une autre langue ne peut être rattachée qu'à un seul phénomène, l'interférence, et relève donc du domaine de l'acquisition.

Weinreich, dans son ouvrage fondateur de 1953, *Languages in contact : findings and problems*, adopte un point de vue similaire. S'il reconnaît que « *le bilingue idéal passe d'une langue à l'autre en fonction de changements appropriés dans la situation de communication interlocuteurs, thèmes, etc.* », il nie par contre la possibilité qu'un tel phénomène apparaisse dans une situation de communication, et encore moins à l'intérieur d'une phrase (Weinreich, 1953 : 73). Quant à la présence d'éléments lexicaux d'une langue apparaissant dans des énoncés d'une autre langue, il ne peut s'agir selon lui que **d'emprunts**.

Cependant, même si l'alternance avait déjà fait, avant la fin des années 60, l'objet de certaines études, Canut (2002) rappelle que les principaux incitateurs dans ce domaine sont Fishman (1971, 1972), Gumperz (1964, 1967, 1989) et Blom & Gumperz (1972). Gumperz est notamment l'un des premiers à avoir cherché à définir cet objet en réfutant l'idée selon laquelle le code switching est lié à une déficience dans la compétence linguistique, ou qu'il constitue un mélange hasardeux, sans aucun respect de règles grammaticales.

Ce n'est que par la suite que se développe une approche plus linguistique de la question. Dans un premier temps, de nombreuses recherches voient le jour sur les contacts

entre langues européennes, et plus spécifiquement la paire de langue espagnol-anglais (Acosta-Belen, 1975 ; Marlos et Zentella, 1978 ; Pfaff, 1979 ; Poplack, 1980). Puis, progressivement les alternances vont être étudiées au travers de contacts impliquant des langues européennes et non européennes.

Comme tous les phénomènes qui découlent des contacts des langues, l'alternance codique requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie.